

TÉLÉCOPIE

Expéditeur : Direction des Sécurités
N° de téléphone : 03 20 30 59 59
Date : 02/03/2021
Rédacteur: astreinte sécurité civile Pref Nord. CRESSON ARNAUD
Nombre de page(s) (1 ^{ère} page incluse) : 3

Destinataires :

Maires du département, sous-préfectures d'arrondissement, autorités opérationnelles...

Références : Arrêté Interdépartemental du 05/07/2017 relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique en région Hauts-de-France
Arrêté interministériel du 07/04/16 modifié relatif au déclenchement des procédures préfectorales en, cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

La Direction des Sécurités vous informe :

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE AUX PARTICULES PM10

INFO RECOMMANDATION

Aujourd'hui dans le département du Nord

Déclenchement du niveau d'alerte par persistance

SUR : L'ensemble du département

CONSIGNES SANITAIRES

Il est recommandé à l'ensemble de la population de prendre les précautions suivantes :

1. Éviter les activités physiques intenses et sportives.
2. Ne pas fumer, ni s'exposer à la fumée, ni utiliser de solvants ou de produits irritants afin de ne pas aggraver les effets de cette pollution.
3. Respecter le traitement médical en cours et consulter un médecin en cas de gêne respiratoire.

De plus, les enfants étant particulièrement sensibles à l'ozone, les responsables de collectivités d'enfants doivent éviter de planifier les activités de plein air.

CONSIGNES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

L'utilisation des transports en commun et le covoiturage sont à privilégier. Il est recommandé de diminuer la vitesse de son véhicule de 30 km/h sur les axes routiers et autoroutiers du secteur concerné. Cette mesure devient obligatoire en cas d'arrêté préfectoral.

Les émissions émanant des installations industrielles devront être réduites au strict minimum.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION

L'évolution des conditions météorologiques entraîne une diminution du taux d'ozone en dessous du seuil d'alerte. Aussi, le niveau prendra fin dans la soirée.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- ATMO Hauts-de-France : www.atmo-hdf.fr
- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Lille au **0800 59 59 59**.